

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR  
SEANCE DEMATERIALISEE DU 20 MAI 2021

**DELIBERATION N° 2021-052**

**Objet :** Création du Certificat Universitaire TUT'TOP.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le Code de l'Education et notamment l'article L613-2 ;  
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et notamment son article 4 I ;  
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;  
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;  
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;  
Vu l'avis favorable du Conseil Académique Plénier du 13 avril 2021 ;  
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur de la Formation ;

**Approuve** la création du Certificat Universitaire TUT'TOP comme annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 30 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **32**

Fait à Nice, le 20 mai 2021

Pour le Président de l'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DAELLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2021-052**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

PRESENTATION DE LA FORMATION

**3.1. Objectifs de la formation**

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Le/la chargé.e tutorat a pour mission d'accompagner des parcours individuels pour favoriser le maintien de la continuité pédagogique en luttant contre l'isolement social et la précarité. Il s'agit d'accueillir, de faire un diagnostic sur la situation de la personne, de l'informer, l'orienter et l'accompagner dans la construction et dans la réalisation de son parcours universitaire en instaurant une relation de coopération et de confiance.

La formation prépare à :

- Accueillir tout type de publics : favoriser l'expression de la demande, la reformuler, élaborer un premier diagnostic de la situation de la personne, instaurer une relation de confiance.
- Informer, orienter : informer la personne sur les outils possible de mettre en oeuvre en fonction de la problématique (e.g., difficultés pédagogiques, méthodologiques, sociales, administratives ou logistiques).
- Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé et partagé : co-construire une démarche adaptée aux besoins de la personne et à son niveau d'engagement, en tenant compte des ressources disponibles.

**3.2. Compétences attendues**

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

**Savoir être**

- Travailler de manière efficace
- Travailler de manière autonome
- Respecter ses engagements
- Faire preuve d'enthousiasme

**Savoir faire**

- Communication, collaboration et créativité
- Travailler avec des environnements d'apprentissage virtuels
- Utilisation d'outils en ligne pour communiquer
- Accompagnement

Parcours Mobilité internationale: Utiliser des langues étrangères \*

**3.3. Organisation pédagogique**

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

La formation en distanciel a pour but de donner les connaissance de bases pour mener à bien une mission de tutorat. Ensuite le candidat doit mener à bien un expérience de tutorat.

**3.4. Modalités d'enseignement**

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

Formation en distanciel / Expérience de tutorat hybride et adaptée aux besoins du public

**3.5. Positionnement dans l'environnement**

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Mise en place d'une nouvelle mission en complément et en accompagnement de l'hybridation des enseignements de l'université par et pour les étudiants.

Pas de formation équivalente au plan régional.

**3.6. Public visé et effectifs attendus**

Licence 2 au doctorat - Effectif attendu 200 tuteurs par an. Etudiants déjà inscrits à UCA.

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

N/A

**3.8. Suivi de formation**

- Préciser les événements liées à cette formation (date de création, modification, etc.)

Création janvier 2021

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :				
Date de fermeture de la campagne :				
Date prévisionnelle de la commission de sélection :				
Capacité d'accueil :				
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Non			
Curriculum Vitae détaillé :	Non			
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Non			
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE						
Intitulé du diplôme :	CERTIFICAT ETABLISSEMENT TUT'T	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité				
Composante :	EUR HEALTHY					
Champ :	Inter-champ					
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+1					
Détermination des droits d'inscription						
Droits systématiques :	N/A	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation				
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	0 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit d'inscription n°2 (DI 2):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit contrat d'apprentissage :	N/A					
Droit formation continue :	N/A					
Equilibre financier						
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes			
Nb d'apprenants DI 1:	0 €	0 €	Subventions:	- €	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants DI 2:		0 €	Conventions :	- €	Préciser les sources :	
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :	- €		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :	- €	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :						
Nb d'apprenants formation continue :						
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		- €	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	- €		
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté			
<b>Coût des heures de formation</b>	0,00		- €			
H. assurées par des permanents	0 €		- €			
H. assurées par des vacataires	0 €		- €			
<b>Encadrement et coordination</b>	Nombre d'HEQTD	% pour la formation	- €			
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants	0,00		- €			
Autres frais de coordination	0,00		- €			
PRP/PCA (personnel permanent)	0,00		- €			
<b>Coût personnel en soutien</b>	Nombre d'ETP	% pour la formation	- €			
Recherche et mise en œuvre de R. P.	0,00		- €			
Suivi et gestion spécifique des étudiants	0,00		- €			
Participation à la gestion de la formation	0,00		- €			
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>	0,00		- €			
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	Montant	% pour la formation	- €			
Fournitures spécifiques diverses	0,00		- €			
déplacements des intervenants	0		- €			
Frais de réception	0		- €			
Autres prestations	0		- €			

<b>Recettes :</b>	0 €	Aucun droit d'inscription
<b>Dépenses :</b>	- €	
<b>Equilibre :</b>	0 €	<b>La formation est autofinancée</b>

